

Le Parlement européen sanctionne Orban

Les élus ont demandé, mercredi, de lancer une procédure contre la Hongrie pour violation de l'Etat de droit

STRASBOURG - *envoyée spéciale*

Le suspense était d'une rare intensité ce mercredi 12 septembre dans l'hémicycle strasbourgeois. «*Je vais parler très lentement, ce vote est délicat*», avait prévenu Antonio Tajani, le président du Parlement européen, qui présidait la séance de vote sur le déclenchement d'une procédure liée au respect de l'Etat de droit en Hongrie.

Hautement symbolique, le rapport sans concession de l'élue verte néerlandaise Judith Sargentini sur la politique du premier ministre Viktor Orban a finalement été adopté, quelques minutes plus tard, à une large majorité : 448 voix pour, 197 contre et seulement 48 abstentions.

L'article 7 du traité de l'Union, procédure aussi exceptionnelle que stigmatisante, actionnée une seule fois jusqu'alors dans l'histoire de l'UE (par la Commission contre la Pologne fin 2017), devrait donc pouvoir être activé à l'encontre du gouvernement de M. Orban, toujours membre du Parti populaire européen (PPE), le rassemblement des forces conservatrices de l'Union, mais devenu la coqueluche des droites extrêmes pour sa politique antimigrants. Par ce vote, hautement symbolique, le Parlement de Strasbourg dénonce des «*risques clairs de violation grave de l'Etat de droit en Hongrie*» et invite les Etats membres, au Conseil, à se saisir de la question. Si l'article 7 est mené à son terme, le pays incriminé restant absolument non coopératif, il peut aller jusqu'à une suspension des droits de vote de la Hongrie, soit une quasi-exclusion du jeu européen.

Efficacité non prouvée

Un scénario très hypothétique : la procédure est complexe et son efficacité n'a encore jamais été prouvée. Ainsi, le gouvernement du PiS à Varsovie refuse toujours d'amender substantiellement ses réformes de la justice jugées très problématiques par la Commission. En alerte, le gouvernement hongrois s'est en tout cas empressé, mercredi, de contester le mode de calcul des voix à Strasbourg, jugé «*frauduleux*» par Zol-

tan Kovacs, le porte-parole de M. Orban. Pour «*passer*» au Parlement, l'article 7 nécessitait un seuil de deux tiers des suffrages exprimés (hors abstentions). Ce

seuil a été atteint grâce aux votes des sociaux-démocrates, des libéraux et de l'extrême gauche. Mais c'est le soutien de 115 élus PPE, plus de la moitié du groupe à Strasbourg (218), qui a fait la différence.

Le changement d'attitude des caïques du groupe conservateur, longtemps tolérants à l'égard de la politique anti-Bruxelles et antimigrants de M. Orban, a été déterminant. Mardi 11 septembre, après que M. Orban a livré un nouveau discours sans concession à Strasbourg, dénonçant un «*chantage*» de l'Union, Joseph Daul, le président du PPE – un Alsacien réputé proche de la chancelière Merkel –, a posté un Tweet en forme de désaveu : «*L'Union européenne est fondée sur la liberté, la démocratie, l'égalité, l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme et une société civile libre. Le PPE ne fera pas de compromis là-dessus, quelle que soit l'affiliation politique.*» Plus tard, Manfred Weber, chef du PPE à Strasbourg (et candidat à la succession de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission), indiquait qu'il allait voter «*en faveur de l'article 7*» : «*J'ai toujours été favorable au dialogue et je continue à l'être mais hier, je n'ai constaté aucune volonté du premier ministre hongrois de faire un pas vers nous.*»

Quelles conséquences aura ce vote, qualifié d'historique à Strasbourg ? Fera-t-il changer la politique de M. Orban vis-à-vis des migrants ? Reculera-t-il sur son paquet «*Stop Soros*» entravant l'action des ONG aidant les demandeurs d'asile ? «*On espère que cela lui mettra un peu la pression*», glissait une source du PPE, même si le dirigeant hongrois, dans le huis clos de la réunion du

« Les semaines à venir doivent permettre de commencer le dialogue, pas d'y mettre fin »

MANFRED WEBER
chef de file du PPE
au Parlement européen

groupe, la veille du vote, n'a accepté aucun compromis. Le PPE ira-t-il jusqu'au bout de la clarification, en rejetant définitivement la ligne populiste de M. Orban, et en évinçant son parti, le Fidesz, à neuf mois du scrutin européen de mai 2019 ? Le règlement intérieur du PPE prévoit l'exclusion d'un membre à condition qu'elle soit «*soumise par la présidence ou par sept partis membres ordinaires ou associés issus de cinq pays différents*». Loin d'être tranchée, la question pourrait s'inviter au sommet des dirigeants du groupe, dès le 20 septembre à Salzbourg, ou en novembre à Helsinki, pour le Congrès du parti.

Ces dernières heures, l'éviction n'était plus d'une actualité brûlante. Personne, lors de la réunion de groupe mardi face à Orban, n'a demandé son départ, selon plusieurs sources présentes dans la salle. Manfred Weber est resté très prudent mercredi sur Twitter : «*Les semaines qui viennent doivent permettre de commencer le dialogue, pas d'y mettre fin. Les valeurs européennes ne sont pas négociables pour nous.*» Beaucoup, en interne, refusent de céder aux «*manœuvres*» des autres partis politiques, l'extrême droite de l'Italien Matteo Salvini et de Marine Le Pen, les sociaux-démocrates ou Emmanuel Macron et les libéraux, qui rêveraient de déstabiliser le PPE en lui faisant perdre son statut de premier parti de l'Union, incontournable à Bruxelles. Laisser partir M. Orban ferait courir le risque, selon nombre de conservateurs, de se priver d'une partie des sensibilités très droitières du parti paneuropéen.

Axe de campagne

De fait, M. Macron a fait de son opposition au dirigeant hongrois et à sa vision ultranationaliste un des grands axes de sa campagne pour le scrutin européen. Nathalie Loiseau, la ministre française des affaires européennes, déclarait juste avant le vote : «*J'aurais du mal à*

comprendre que des partis de centre droit affichant des valeurs européennes fortes et leurs croyances dans les valeurs fondamentales [...] considèrent qu'il y a un risque fort de violation de l'Etat de droit en Hongrie mais que le Fidesz reste bienvenu dans le PPE.»

Au PPE, certains ont déjà trouvé la parade pour éviter de tomber dans le «*piège*» que leur tendrait le président français. «*L'article 7 va arriver sur la table du Conseil. Nous, nous avons pris nos responsabilités au Parlement. C'est aux Etats membres, dont la France, de les prendre maintenant vis-à-vis de la Hongrie*», glisse un proche de M. Weber. Or, rien ne dit à ce stade que les chefs d'Etat et de gouvernement oseront mettre à l'index l'un des leurs alors que le Brexit à venir requiert toute leur unité. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

LE CONTEXTE

ARTICLE 7

L'article 7 des traités est un mécanisme visant à préserver l'Etat de droit dans l'Union européenne. Considérée comme un dernier recours, cette procédure peut être «*proposée*» (par la Commission, un tiers des pays membres ou le Parlement européen), en cas de «*risque clair de violation grave de l'Etat de droit*» dans un Etat membre. Pour que le Conseil (les Etats) s'en saisisse et poursuive la procédure, une majorité des 4/5^e de ses membres doit être réunie. S'instaure alors un «*dialogue*» entre Bruxelles et le gouvernement du pays visé. Si la «*violation grave*» persiste, la procédure peut conduire à terme jusqu'à la suspension des droits de vote au conseil. Mais, pour cela, les Etats membres doivent se prononcer à l'unanimité. Avec la Hongrie, c'est la deuxième fois que l'article 7 est à l'agenda. Il l'a été une première fois par la Commission contre la Pologne, fin 2017, mais, à ce jour, les Etats membres n'ont toujours pas voté sur la poursuite de la procédure.

Le grand écart d'Antonio Tajani

Antonio Tajani, le chef (PPE) du Parlement de Strasbourg, s'est abstenu de soutenir la résolution, votée à une large majorité, des eurodéputés contre la Hongrie de Viktor Orban. Les eurodéputés conservateurs italiens, élus sous la bannière de Forza Italia – la for-

mation de Silvio Berlusconi – avaient reçu pour consigne de ne pas approuver le texte. Ils ont préféré voter comme leurs alliés de la Ligue (extrême droite), dont le chef, Matteo Salvini, vice-président du conseil italien, a rencontré M. Orban fin août à Milan. L'autre composante de la coalition au pouvoir à Rome, le Mouvement 5 étoiles, a en revanche voté pour la résolution.